BILAN ACTIF

2MANDCO - SAS 2M AND CO

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				34,38		34,75
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...						
Fonds commercial	234 595,00		234 595,00		234 595,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				22,31		13,32
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	157 258,67	92 583,47	64 675,20		58 211,97	
Autres immobilisations corporelles	162 675,42	139 820,44	22 854,98		31 692,16	
Immob. corp. en cours, av. acptes	64 704,79		64 704,79			
Immobilisations financières				1,57		20,81
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	210,00		210,00			
Prêts					130 000,00	
Autres immobilisations financières	10 500,00		10 500,00		10 500,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	629 943,88	232 403,91	397 539,97	58,26	464 999,13	68,88
Stocks et en-cours				2,45		3,31
Mat. premières, autres approv.	5 682,72		5 682,72		10 641,81	
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	11 056,23		11 056,23		11 673,04	
Avances et acomptes versés /cdes	5 507,31		5 507,31	0,81	5 159,06	0,76
Créances (2)				4,70		5,11
Créances Clients et comptes ratt.	16 914,24		16 914,24		19 267,32	
Autres créances	15 174,70		15 174,70		15 252,28	
Charges constatées d'avance	5 725,86		5 725,86		6 118,88	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	224 792,00		224 792,00	32,94	141 993,73	21,03
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	284 853,06		284 853,06	41,74	210 106,12	31,12
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	914 796,94	232 403,91	682 393,03	100	675 105,25	100
(2) Dont à moins d'un an	*37 814,80*					

F.R. G.G. E.B.

BILAN PASSIF

2MANDCO - SAS 2M AND CO

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)		4 000,00	0,59	4 000,00	0,59
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			44,52		42,18
Réserve légale		400,00		400,00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		303 431,64		284 351,33	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		150 170,51	22,01	157 600,31	23,34
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I)	458 002,15	67,12	446 351,64	66,12
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(II)				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		52 411,40	7,68	71 990,87	10,66
Emprunts et dettes financières diverses				14,90	
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 085,10	0,16	879,80	0,13
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		86 513,59	12,68	83 374,46	12,35
Dettes fiscales et sociales		82 072,89	12,03	71 093,89	10,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		2 307,90	0,34	1 399,69	0,21
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	(III)	224 390,88	32,88	228 753,61	33,88
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV)	682 393,03	100	675 105,25	100
(1) Dont à moins d'un an		*191 263,24*			

F.R. G.G. E.B.

ANNEXE COMPTABLE

Gabriel GERMAIN

Certifié par youtrust

F.R. G.G. E.B.

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)	Produite
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Non significative
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Non significative
Dépréciations (832-1, 832-2, 832-8)	Non significative
Filiales et participations (832-5)	Produite
Crédits-bail (836-3, 836-4)	Produite
Locations (836-3)	Non applicable
Etat des stocks (832-7)	Produite
Etat des échéances des créances (832-9)	Produite
Effets de commerce (836-2)	Non applicable
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	Non applicable
Composition du capital social (832-11)	Produite
Tableau d'affectation du résultat (832-11)	Non applicable
Etat des actions propres (832-12)	Non applicable
Tableau des variations des capitaux propres (832-11)	Non applicable
Ecart de réévaluation (832-3)	Non applicable
Etat des provisions (832-13, 832-14)	Non significative
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	Non applicable
Engagements (836-1)	Produite
Crédits d'impôts (833-2)	Non applicable
Charges et produits exceptionnels (832-21)	Produite
Les effectifs (835-1, 835-2, 837-2)	Produite
Autres informations (838-1 à 838-17)	Non applicable
Commentaire	Non significative

F.R. G.G. E.B.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 682 393,03 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 150 170,51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

1 - Impacts de la crise sur l'activité

La crise sanitaire a eu des impacts sur notre entreprise au cours de l'exercice avec notamment une baisse de notre activité estimée à 38%

2 - Mesures de soutien actionnées

Afin de faire face aux conséquences de cette crise sanitaire, nous avons actionné en collaboration avec nos partenaires bancaires les mesures de soutien suivantes :

- mise en oeuvre de l'activité partielle pour notre personnel salarié
- report des échéances d'emprunts
- report des échéances fiscales
- report des échéances sociales
- Demande du fonds de solidarité

3 - Présentation des comptes de l'entreprise

Les comptes annuels ont été élaborés en présumant la continuité d'exploitation dans un environnement

néanmoins incertain soumis à des aléas dont il est difficile d'appréhender précisément les impacts sur le

prochain exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

F.R. G.G. E.B.

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts

directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages et industriels		7 A 10 ANS
Matériels outillages		3 A 7 ANS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Évaluation des titres des sociétés

Les titres des sociétés controlées de manière exclusive en application de l'article 221-4 sont évalués par équivalence.

F.R. G.G. E.B.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

Les subventions sont comptabilisées en capitaux propres.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

F.R. G.G. E.B.

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

A compter du 14/10/2016, l'entreprise a opté pour la comptabilisation en charge de ce type de frais.
L'entité n'est pas concernée (option non prise).

FONDS COMMERCIAL

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur nette

F.R. G.G. E.B.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis (4) (5) par la société	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

F.R. G.G. E.B.

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Autres immobs corporelles	4 403,04	5 870,72	4 403,04	7 338,40		166,54
TOTAL	4 403,04	5 870,72	4 403,04	7 338,40		166,54

F.R. G.G. E.B.

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	11 673,04	11 056,23	11 673,04	11 056,23
Matières premières	10 641,81	5 682,72	10 641,81	5 682,72
TOTAL	22 314,85	16 738,95	22 314,85	16 738,95

F.R. G.G. E.B.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	10 500,00		10 500,00
Actif circulant			
Autres créances clients	16 914,24	16 914,24	
Personnel et comptes rattachés	100,00	100,00	
Impôts sur les bénéfices	7 205,00	7 205,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 182,34	4 182,34	
Débiteurs divers	3 687,36	3 687,36	
Charges constatées d'avance	5 725,86	5 725,86	
TOTAL	48 314,80	37 814,80	10 500,00
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	130 000,00		

REPORT EN ARRIÈRE DES DÉFICITS

	Montant	Échéance

F.R. G.G. E.B.

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	4 000,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000,00	4 000,00

F.R. G.G. E.B.

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	52 411,40	20 368,86	32 042,54	
Fournisseurs et comptes rattachés	86 513,59	86 513,59		
Personnel et comptes rattachés	44 772,08	44 772,08		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 808,63	31 808,63		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 596,78	4 596,78		
Autres impôts et taxes assimilées	895,40	895,40		
Autres dettes	2 307,90	2 307,90		
TOTAL	223 305,78	191 263,24	32 042,54	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 590,32			

F.R. G.G. E.B.

ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	2 646,16					2 646,16
TOTAL (1)	2 646,16					2 646,16

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	2 646,16					2 646,16

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

F.R. G.G. E.B.

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Employés et techniciens	13,00	11,00
APPRENTIS	5,00	4,00
PERSONNEL SALARIÉ	20,00	17,00

F.R. G.G. E.B.

2M AND CO
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 2 Avenue du Maréchal Joffre
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
823 157 516 RCS LAVAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MAI 2026

Résolution n°2 – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 150 170,51 euros de la manière suivante :

Au compte « Autres réserves » ..... 50 170,51 euros
A titre de dividendes aux associés ..... 100 000 euros
Soit 25 euros par titre.

Le dividende sera mis en paiement au siège social de la société à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/12/2024	138 520 €	0 €	138 520 €
31/12/2023	100 000 €	0 €	100 000 €
31/12/2022	100 000 €	0 €	100 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidence

